



BTS Banque – conseiller de clientèle (particuliers)

Ce BTS forme des conseillers clientèle ou chargés de clientèle sur le marché des particuliers.



PROFIL ET MISSIONS

Le titulaire du BTS Banque, Conseiller de clientèle exerce une fonction commerciale et technique dans un établissement du secteur bancaire et financier, sur le marché des particuliers. Il sera en contact régulier avec des clients appartenant essentiellement au segment de clientèle dit « grand public ».

Aptitudes et comportement

Le titulaire du BTS Banque conseiller de clientèle est appelé à exercer principalement des activités de conseil et de vente, vente en face à face ou vente à distance.

L'activité principale du titulaire du BTS Banque-Conseiller de clientèle consiste à commercialiser l'offre de produits et services de son établissement en informant et conseillant la clientèle dont il a la charge. Il a également pour mission de prospecter de nouveaux clients.

L'offre dont il assure la distribution peut être particulièrement large, chaque groupe bancaire explorant toutes les opportunités lui permettant de différencier son offre commerciale de celle de ses concurrents.

Le titulaire du BTS Banque-Conseiller de clientèle est autorisé, conformément au Code des assurances, à exercer des activités d'intermédiation dans les domaines de l'assurance de personnes et de l'assurance de biens et de responsabilité.

Au quotidien, vous devrez construire et instaurer une relation de confiance avec des clients ou des prospects en assurant une haute qualité de service. Il s'agit principalement d'activités ayant trait à :

- l'accueil,
- la connaissance du client,
- l'information du client,
- le conseil,
- la formalisation de la vente,
- le suivi de la relation.

Débouchés

Dans un premier temps, le titulaire du BTS banque – conseiller de clientèle peut être appelé à exercer le métier de chargé d'accueil traitant les opérations courantes avant de se voir confier un portefeuille de clientèle en tant que conseiller. Avec de l'expérience, il peut évoluer vers d'autres types de clientèle notamment le marché des professionnels ou vers des fonctions managériales.

Contenu de la formation

Culture générale et expression, langue étrangère, gestion de la relation client, développement et suivi de l'activité commerciale, Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire, ateliers de professionnalisation, certification professionnelle et langue étrangère 2 en option.

Stages en entreprises : 14 semaines

Épreuves d'examen

Domaine général

Elles sont spécifiques à ce BTS : Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire, culture générale et langue vivante. Il s'agit d'épreuves ponctuelles en fin de cursus.

Domaine professionnel

Deux contrôles en cours de formation (CCF) ont lieu :

- En 2^e année : gestion de la relation clients.

Des épreuves ponctuelles clôturent la formation :

- Développement et suivi de l'activité commerciale (écrit 4 h + oral 30 mn)

Régime

Les élèves des sections de techniciens supérieurs bénéficient du statut d'étudiant, une carte leur est délivrée par le lycée. Le lycée ne dispose pas d'internat. Les étudiants ont accès aux restaurants universitaires ; ils peuvent aussi être demi-pensionnaires (repas de midi) au restaurant scolaire du lycée.

Les informations présentées dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'évolution. Seuls les textes officiels publiés par les Ministères de l'éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche sont opposables.

Conditions d'admission

La commission d'admission étudie les dossiers de candidature en tenant compte des informations fournies, notamment des résultats scolaires de première et de terminale. Les candidats sont classés par ordre de mérite.

*Détails de la procédure : consulter le portail unique
www.parcoursup.fr*

Inscription

De janvier à fin mars*, les candidats s'enregistrent sur le portail unique www.parcoursup.fr.

Les dossiers d'inscription sont désormais dématérialisés.

** Les dates précises sont indiquées sur www.parcoursup.fr*

